



Communiqué de presse

Bien-être animal :

La démarche CBPE-BoviWell officiellement certifiée par un organisme indépendant

Cournon d'Auvergne, le 7 octobre 2025 – À l'occasion du Sommet de l'Élevage, les filières bovines françaises viande et lait annoncent l'obtention de la certification du dispositif de contrôle de la démarche CBPE-BoviWell délivrée par l'organisme indépendant Qualisud. Cette reconnaissance officielle vient conforter la fiabilité, la robustesse et la crédibilité de l'évaluation du bien-être animal des troupeaux bovins, fruit de l'engagement commun des éleveurs et des filières.

Des démarches inscrites dans les engagements sociétaux des filières

Les filières bovin viande et bovin lait ont chacune élaboré une démarche de responsabilité sociétale interprofessionnelle – baptisées respectivement le *Pacte Sociétal/Aimez la viande* *Mangez-en mieux* et *France Terre de Lait* – intégrant des engagements et objectifs de progrès, dans une logique d'amélioration continue.

Le bien-être animal y occupe une place centrale, notamment au travers de BoviWell, démarche d'évaluation du bien-être animal pour l'ensemble des troupeaux bovins, conçue pour évaluer de manière objective et homogène les pratiques d'élevage. Pour les troupeaux laitiers, BoviWell fait partie intégrante de la Charte de Bonnes Pratiques d'Élevage.

Ces démarches, au service des éleveurs et des filières, permettent d'apprécier les pratiques et le soin apporté aux animaux, au quotidien, par les éleveurs, d'identifier des plans de progrès individuels et collectifs, et de valoriser le savoir-faire des éleveurs français.

Une certification gage de crédibilité et de confiance

Pour garantir la fiabilité et le bon déroulement des démarches, et les consolider dans la durée, **les filières bovines ont décidé de mettre en place une certification externe du dispositif de contrôle déployé depuis fin 2024.**

Un organisme tiers indépendant vérifie que le dispositif de contrôle encadrant les démarches CBPE-BoviWell est déployé selon les règles fixées dans les procédures de gestion nationales.

La démarche de certification s'appuie sur des audits réalisés à trois niveaux complémentaires :

- **Après des techniciens** en charge de conduire les évaluations des élevages bovins, pour s'assurer de leur bonne réalisation ;



- **Auprès des organismes (OP, chambres d'agriculture, laiteries...)** qui emploient des techniciens en charge des évaluations, pour s'assurer de la qualité du suivi ;
- **Auprès de la Confédération Nationale de l'Elevage, du CNIEL et d'INTERBEV,** gestionnaires des démarches, afin de garantir la rigueur du suivi des audits, de la gestion des données et du maintien des compétences des techniciens.

Les objectifs de la certification du dispositif de contrôle des démarches CBPE-BoviWell

Cette certification poursuit quatre objectifs majeurs :

1. **S'assurer du respect des règles fixées et du bon déploiement** de la démarche par toutes les structures impliquées.
2. **Garantir la robustesse et l'impartialité des évaluations réalisées**, homogènes sur l'ensemble du territoire.
3. **Détecter d'éventuels dysfonctionnements** susceptibles d'affaiblir la crédibilité du dispositif.
4. **Améliorer en continu le dispositif**, grâce à l'expertise externe et au partage de bonnes pratiques.

Cette reconnaissance officielle vient récompenser l'engagement collectif des éleveurs, des techniciens et des filières. Elle rassure les éleveurs quant au sérieux et à la reconnaissance de leurs pratiques, tout en crédibilisant le dispositif auprès des partenaires, des pouvoirs publics et des citoyens consommateurs. Cette certification marque un nouveau cap pour les secteurs bovins lait et viande, confirmant leur volonté commune d'agir avec transparence, rigueur et exigence au service des filières et de leur pérennité.



À propos d'INTERBEV : INTERBEV, l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, représente depuis 1979 les acteurs de la filière française de l'élevage et des viandes, qui compte plus de 500 000 emplois répartis entre les élevages, la mise en marché, l'abattage-transformation, la distribution et la restauration collective. L'interprofession couvre l'ensemble du territoire via ses 12 comités régionaux et rassemble 22 organisations nationales des filières bovine, ovine, équine et caprine, engagées à proposer des produits durables et identifiés tout au long de la chaîne. Au service d'une alimentation raisonnée et de qualité, les professionnels de la filière sont mobilisés depuis 2017 dans une démarche RSE labellisée, le « Pacte Sociétal », portée par la communication collective « Aimez la viande, mangez-en mieux. ».

Contacts presse :

Enza Leblanc - e.leblanc@interbev.fr - 06 76 66 21 95

Cécile Lardillon - c.lardillon@interbev.fr - 06 40 36 56 34

À propos du CNIEL

Créé en 1974, le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (Cniel) est l'association qui regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de vache, les entreprises laitières privées, les coopératives laitières, et les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration collective. Le Cniel porte la volonté commune de ses membres de coopérer pour construire une filière laitière structurée, performante et durable, ancrée dans les territoires et ouverte sur la société et le monde d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Marylène Bezamat – mbezamat@cniel.com - 06 03 99 62 07

Delphine Sacleux – dsacleux@cniel.com - 06 71 10 80 03

À propos de la CNE :

La Confédération nationale de l'élevage (CNE) est l'association française qui fédère les organisations professionnelles syndicales, techniques et coopératives de l'élevage de ruminants bovins, ovins et caprins, que ce soit pour les secteurs lait et viande. Elle développe des actions communes dans les domaines économiques, techniques et génétiques. La CNE souhaite agir pour la défense d'un modèle d'élevage de ruminants durable, communiquer sur ses aménités positives et assurer l'attractivité ainsi que le renouvellement des générations en élevage de vaches, brebis et chèvres.

Contacts presse :

Mirana BAKARI - mirana.bakari@cne.asso.fr - 06 60 71 79 95